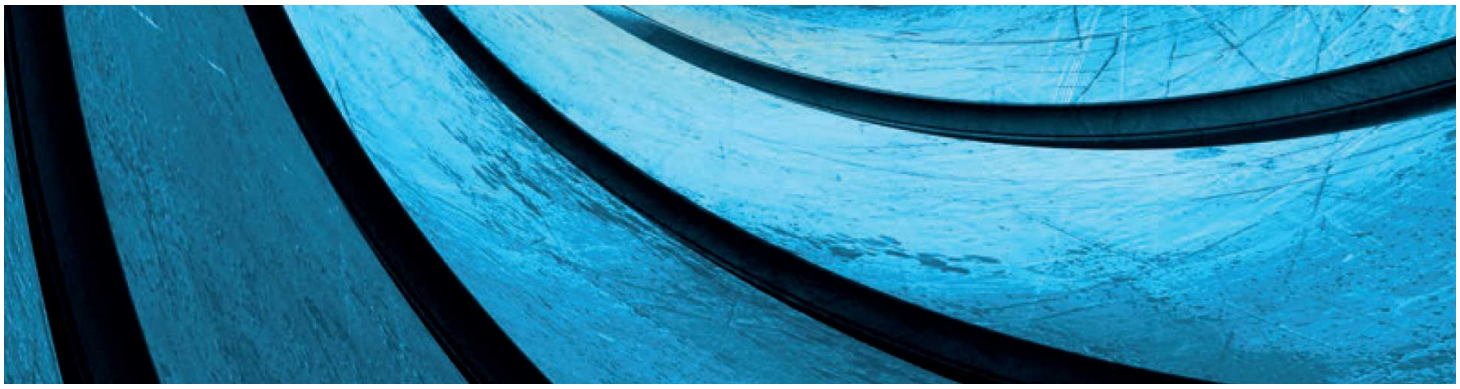


Rédigé le 22 mars 2022 2 minutes de lecture

Actualités

IFPEN

Climat, environnement et économie circulaire | Énergies renouvelables | Mobilité durable | Hydrocarbures responsables

Barbara Pompili, Ministre de la Transition écologique, Bruno Le Maire, Ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance, Frédérique Vidal, Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, ont signé avec Pierre-Franck Chevet, Président d'IFP Energies nouvelles (IFPEN), le Contrat d'Objectifs et de Performance liant IFPEN à l'État sur la période 2021-2023.

Dans un contexte de transformation du secteur de l'énergie et de changement climatique, IFPEN procède depuis 10 ans à un redéploiement de ses programmes de Recherche et Innovation (R&I) vers les nouvelles technologies de l'énergie (NTE) et de la mobilité. Le COP 2021-2023 renforce l'engagement d'IFPEN au service des défis de la transition non seulement énergétique mais aussi écologique. Cela se traduit par la création d'une nouvelle priorité stratégique sur les thèmes du climat, de l'environnement et de l'économie circulaire, aux côtés des priorités Énergies renouvelables et Mobilité durable.

Le COP 2021-2023 signé entre l'État et IFPEN est structuré en 4 axes stratégiques et 12 objectifs principaux, synthétisés ci-dessous.

AXE STRATÉGIQUE 1 :
Une R&I au service de la transition énergétique et écologique

IFPEN s’engage à poursuivre le déploiement de ses travaux de R&I sur les énergies renouvelables et la mobilité durable afin de mettre sur le marché des innovations et créer de la valeur.

- Objectif 1 : **Focaliser la recherche fondamentale** d’IFPEN sur la **transition écologique** afin de contribuer à relever les défis scientifiques associés.
- Objectif 2 : Renforcer l**’expertise** d’IFPEN en **appui des politiques publiques**, notamment dans le domaine des analyses de cycle de vie ou de la qualité de l’air.
- Objectif 3 : **Climat, environnement et économie circulaire** : développer de nouvelles technologies dans les domaines du recyclage des plastiques et des métaux, de la qualité de l’air, de l’interaction sous-sol-eau-climat, du captage, stockage et utilisation du CO2.
- Objectif 4 : **Énergies renouvelables** : développer des produits et services pour produire, à partir de sources renouvelables, de l’énergie, des carburants et des intermédiaires chimiques.
- Objectif 5 : **Mobilité durable** : répondre au défi de la décarbonation et de l’efficacité énergétique dans le secteur des transports, notamment par la mobilité électrifiée et connectée.
- Objectif 6 : **Hydrocarbures responsables** : entièrement autofinancée, la R&I dans ce domaine vise à accompagner les filiales et partenaires d’IFPEN vers un modèle industriel à faible impact carbone.

Le COP met aussi l’accent sur le rôle d’IFPEN pour accompagner le développement de la filière hydrogène sur les segments de la chaîne où ses compétences sont utiles (production d’hydrogène décarboné, mobilité hydrogène, matériaux). Par ailleurs, IFPEN renforce l’utilisation des sciences du numérique (en particulier le couplage intelligence artificielle/données) sur l’ensemble de ses programmes de recherche.

AXE STRATÉGIQUE 2 :
Conduire une politique volontariste d’incubation, de valorisation et de transfert des innovations dans le secteur des NTE et de la mobilité

Le transfert des innovations d’IFPEN aux entreprises s’appuie sur un modèle économique original en prise directe et permanente avec l’industrie. IFPEN développe un ensemble de voies de valorisation qui contribuent à la compétitivité des filières industrielles de l'énergie, des transports, de l'environnement et de l’économie circulaire.

- Objectif 7 : **Stimuler l’innovation en interne** (Challenge d’innovation et incubateur internes) pour faire émerger des projets sur de nouveaux services et technologies.
- Objectif 8 : **Accompagner la diversification de l’activité des filiales et des PME partenaires** vers les nouveaux marchés des NTE et de la mobilité durable.

IFPEN renforce sa politique partenariale notamment à travers ses deux instituts Carnot : le Carnot IFPEN Ressources Énergétiques et le Carnot IFPEN Transports Énergie.

AXE STRATÉGIQUE 3 :
Adapter l’offre de formation pour accompagner la transition énergétique

IFP School, qui porte la mission de formation d’IFPEN, poursuit sa démarche de transformation pour répondre aux nouveaux besoins des acteurs industriels de l’énergie et de l’automobile dans le cadre

de leur mutation vers la transition écologique.

- Objectif 9 : **Renforcer l'attractivité d'IFP School** auprès des jeunes générations.
- Objectif 10 : **Accompagner les besoins en compétences des industriels** et poursuivre l'intégration dans les programmes de formations associées aux enjeux environnementaux et sociétaux (climat, bioressources, etc.).

AXE STRATÉGIQUE 4 :
Piloter en responsabilité : donner du sens, motiver et accompagner les grandes évolutions d'IFPEN tout en renforçant son efficacité

IFPEN a mis en place une gouvernance et des dispositifs de pilotage et de suivi des activités tendus vers la recherche de performance.

- Objectif 11 : **Viser l'exemplarité en matière de gouvernance**, en s'appuyant sur une démarche qualité, la gestion des risques et l'adaptation des compétences des collaborateurs aux évolutions des programmes de R&I.
- Objectif 12 : **Être exemplaire en matière de RSO**, notamment en s'engageant dans le dispositif Services publics écoresponsables, et en optimisant les principaux dispositifs opérationnels (SI, immobilier, achats, etc.).

Focus Horizon 2035

Afin d'inscrire le COP dans une vision de long terme, IFPEN a engagé il y a un an une réflexion, Horizon 2035, pour infléchir sa stratégie, sa R&I et son organisation. La démarche vise à mobiliser l'ensemble du personnel dans une vision commune à horizon 2035. Définir une vision à 15 ans permet de se placer au-delà des horizons les plus fréquents des politiques publiques mais aussi de rester dans une perspective imaginable à mi-chemin entre 2021 et 2050, date d'atteinte de la neutralité carbone.



Contrat d'objectifs et de performance 2021-2023 (entre l'État et IFP Energies nouvelles) *(PDF - 2.2 Mo)*

Contact

PRESSE - IFPEN

Anne-Laure DE MARIGNAN : 01 47 52 62 07

Amélie PONCELET : 01 47 52 62 02

presse@ifpen.fr

Signature du Contrat d’Objectifs et de Performance 2021-2023 entre l’État et IFPEN
22 mars 2022

Lien vers la page web :